



NOTE DE PRESENTATION FINANCIERE BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET 2019

Préambule

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget 2019 a été voté le 26 mars 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Contexte économique et politique

Au niveau national, la croissance repart doucement fin 2018. L'inflation devrait atteindre 1.9% en 2018. La baisse du chômage constitue toujours un véritable enjeu, car elle conditionne la prudence des ménages notamment en matière d'épargne.

Depuis juin, la France est officiellement sortie de la procédure de déficit excessif ouverte à son encontre depuis 2009, en affichant en 2017 un déficit inférieur au solde de 3 % et en s'engageant à s'y maintenir à l'avenir.

Néanmoins, dans le projet de loi de finance 2019, le gouvernement a réaffirmé son triple objectif d'assainissement des finances publiques d'ici 2022 :

- réduction de 2 points de PIB du déficit public, de 3 points des dépenses publique et de 5 points de PIB de la dette.

Le montant des dotations de fonctionnement de l'Etat devrait se stabiliser en raison de la fin de la contribution au redressement des finances publiques.

Evolution de la population

1 ^{er} janvier 2017	1 ^{er} janvier 2018	1 ^{er} janvier 2019	Evolution en nombre / 3 ans	Evolution en pourcentage / 3 ans
2198	2243	2287	+ 89	+ 4.04 %

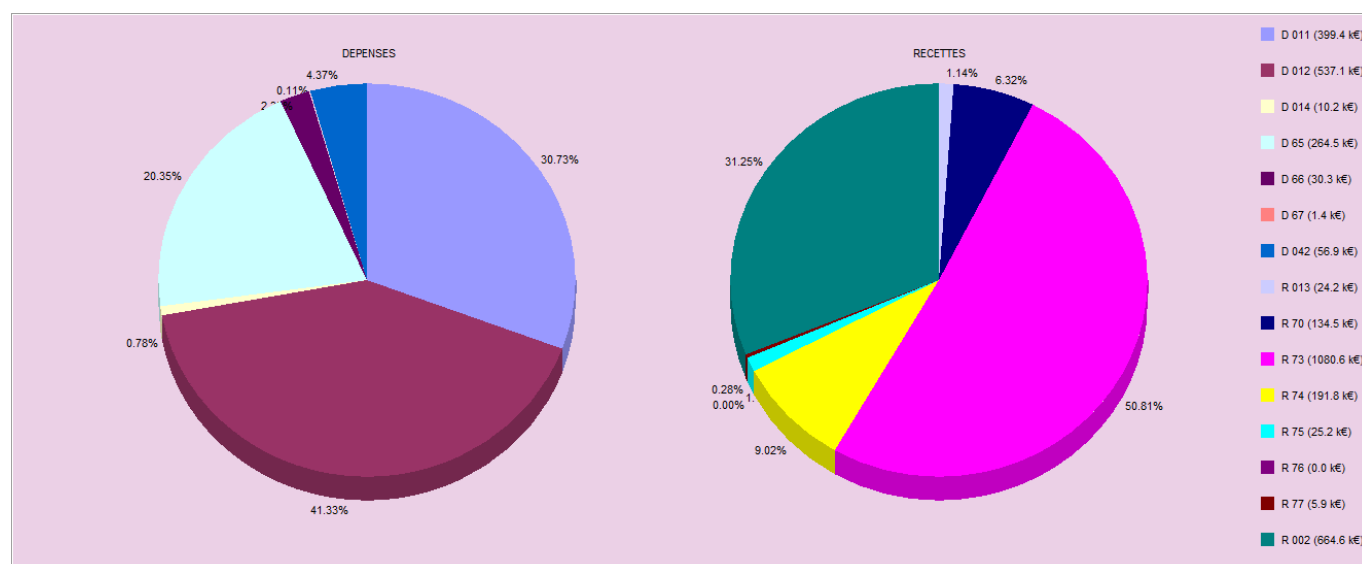
Source INSEE populations légales en vigueur

Le compte administratif 2018

La section de fonctionnement

Cette section retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune. Beaucoup reviennent chaque année.

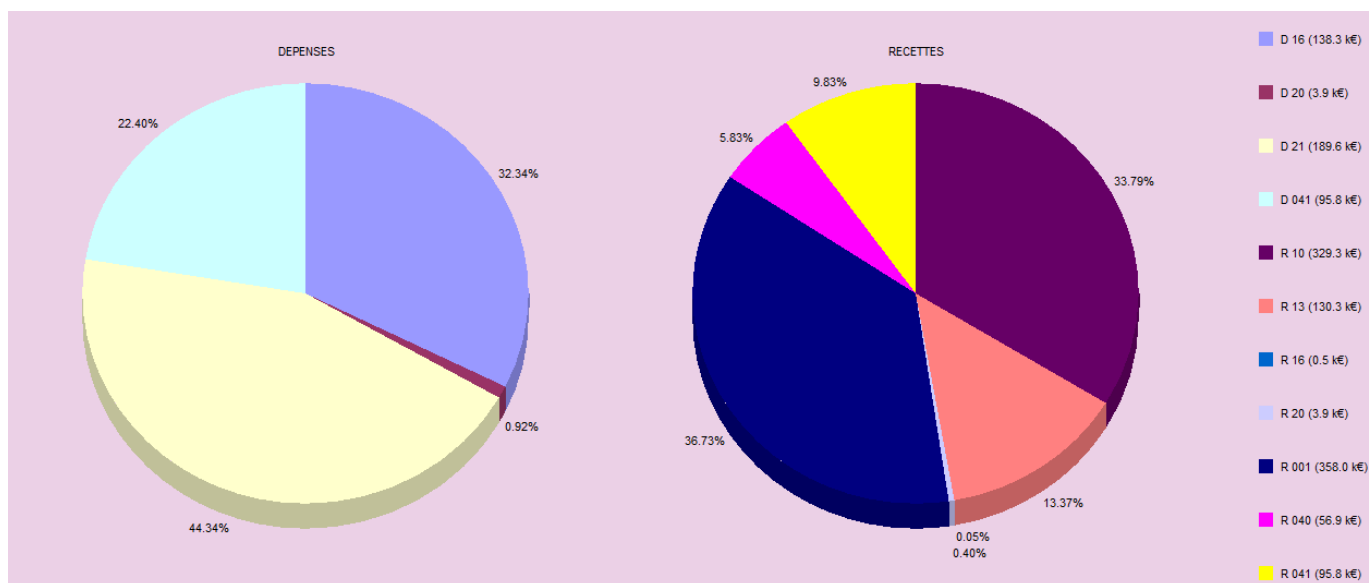
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	399 416.58	013	Atténuations de charges	24 227.07
012	Charges de personnel et frais assimilés	537 149.99	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	134 493.91
014	Atténuations de produits	10 191.00	73	Impôts et taxes	1 080 574.18
65	Autres charges de gestion courante	264 450.37	74	Dotations, subventions et participations	191 797.80
66	Charges financières	30 305.51	75	Autres produits de gestion courante	25 180.00
67	Charges exceptionnelles	1 420.57	76	Produits financiers	6.30
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 857.06	77	Produits exceptionnels	5 914.35
	TOTAL DEPENSES	1 299 791.08	002	Excédent de fonctionnement reporté	664 641.77
				TOTAL RECETTES	2 126 835.38



La section d'investissement

Cette section concerne les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine. En dépenses, le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux. En recettes, on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement (ex. : subventions d'investissement, emprunts, taxe aménagement ...).

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	138 341.52	10	Dotations, fonds divers et réserves	329 295.78
20	Immobilisations incorporelles	3 942.27	13	Subventions d'investissement reçues	130 272.20
21	Immobilisations corporelles	189 631.23	16	Emprunts et dettes assimilés	490.00
041	Opérations patrimoniales	95 807.29	20	Immobilisations incorporelles	3 942.27
	TOTAL DEPENSES	427 722.31	001	Excédent d'investissement reporté	357 969.07
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 857.06
			041	Opérations patrimoniales	95 807.29
				TOTAL RECETTES	974 633.67



Analyse financière

La capacité d'autofinancement (CAF)

CAF brute = Recettes Réelles Fonctionnement - Dépenses Réelles Fonctionnement

CAF nette = CAF brute – annuité en capital

Recettes réelles de fonctionnement :

Toutes les recettes sauf *les résultats antérieurs, opérations d'ordres, recettes exceptionnelles*

Dépenses réelles de fonctionnement :

Toutes les dépenses sauf *les résultats antérieurs, opérations d'ordres, dépenses exceptionnelles*

La CAF brute doit couvrir à minima le capital des emprunts,

La CAF nette détermine le financement disponible pour investir (issu des recettes de fonctionnement).

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes réelles Fonctionnement	946 388	907 281	1 426 523	1 385 121	1 394 225	1 510 318	1 462 194
Dépenses réelles Fonctionnement	674 767	622 731	1 045 211	1 172 468	1 186 169	1 271 007	1 299 847
EPARGNE BRUTE	271 621	284 550	381 312	212 653	208 056	239 311	162 347
% /recettes	28.70%	31.36%	26.73%	15.35%	14.92%	15.85%	11.10%
Capital de la dette à rembourser n+1	102 625	163 215	158 613	147 604	112 997	119 431	109 811
EPARGNE NETTE (autofinancement)	168 996	121 335	222 699	65 049	95 059	119 880	52 535
% /recettes	17.86%	13.37%	15.61%	4.70%	6.82%	7.94%	3.59%
Amortissement à inscrire n+1	23 607	32 513	35 357	48 727	44 906	56 857	67 300
disponible Investissement	145 389	88 822	187 342	16 322	50 153	63 023	- 14 765

L'analyse de la CAF amène forcément à une étude plus approfondie des charges et des produits de fonctionnement dont les niveaux ont conditionné sa formation. En effet, à niveau constant de produits de fonctionnement, plus les charges de fonctionnement augmentent, plus la CAF se réduit. Inversement, à niveau constant de charges de fonctionnement, toute recette de fonctionnement supplémentaire agit positivement sur la CAF.

Recettes de fonctionnement :

Les taxes sont en constante augmentation d'environ 3 %, du fait de l'augmentation de la population et des valeurs locatives de bases

Les dotations de l'Etat après de fortes baisses jusqu'en 2017, elles devraient rester stables.

Les attributions du département sont aléatoires, en fonction d'investissement ciblés.

L'Attribution de Compensation de la Communauté de Communes Rhône-Crussol fixée en 2014 à 404 229 € a diminuée de 2 500 € (RAM) en 2018. Elle devrait être augmentée du retour sur la fiscalité des énergies renouvelables.

Peu de recettes évolutives, mais une recette supplémentaire à partir de 2019 : loyer éoliennes 13 000€ (12 % de ce loyer est à reverser à l'ONF).

Dépenses de fonctionnement :

Bien que déjà maîtrisées depuis longtemps les dépenses tendent à augmenter.

Les charges d'électricité et de gaz ont notablement augmenté.

Le transport collectif a lui aussi tendance à augmenter chaque année.

Depuis 2016, l'instruction des demandes d'urbanisme est due à la Communauté de Communes Rhône-Crussol, environ 18 000 € par an, nos services se chargent directement des CU informatifs par économie.

Au niveau des frais de personnel : stable dans l'ensemble.

Les charges du personnel pour les écoles ont augmenté en 2017 et 2018 du fait de l'augmentation des effectifs des écoles : 1 agent en plus pour les cantines.

Les charges du personnel du service technique ont baissé en 2018 du fait du départ en retraite d'un agent non remplacé.

Les enfouissements de lignes téléphoniques sont inscrits en fonctionnement. Les travaux étant terminés, le chapitre des charges générales sera à la baisse au budget 2019 et celui des produits services également (subvention sur ces travaux).

Le budget primitif 2019

Le budget principal est équilibré

en section fonctionnement à 1 796 044.30 € et en section investissement à 1 649 788.16 €.

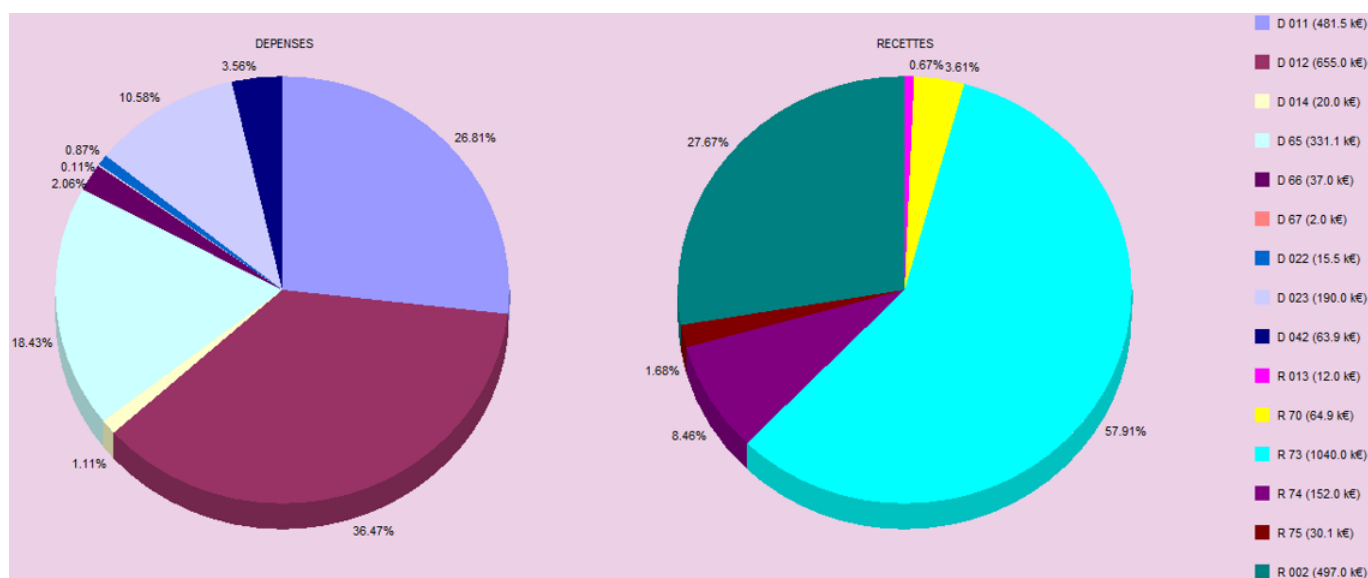
Le résultat global du fonctionnement est de 827 044.30 €, cependant cet excédent résulte d'un cumul d'épargne des années antérieures, le résultat de l'exercice s'élève à 162 402 .53 €.

Il est reporté en section fonctionnement pour un montant de 497 044.30 €

et capitalisé en section d'investissement pour un montant de 330 000 €.

Ceci pour permettre d'autofinancer des projets d'investissements.

La section de fonctionnement



Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	481 500.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	655 000.00
014	Atténuations de produits	20 000.00
65	Autres charges de gestion courante	331 100.00
66	Charges financières	37 000.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00
022	Dépenses imprévues	15 539.02
023	Virement à la section d'investissement	190 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	63 905.28
	TOTAL DEPENSES	1 796 044.30

Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	12 000.00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	64 900.00
73	Impôts et taxes	1 040 000.00
74	Dotations, subventions et participations	152 000.00
75	Autres produits de gestion courante	30 100.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	497 044.30
	TOTAL RECETTES	1 796 044.30

Le total de la section de fonctionnement du budget 2019 est moins élevé que celui de 2018 (1 996 941 €).

Le chapitre 011 - Charges à caractère général ne comprend plus de dépenses pour les enfouissements de lignes téléphoniques.

Les dépenses

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, cantine, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance..

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel

Les charges de Personnel sont stables.

Augmentation des cotisations retraite et le versement transport.

salaires	cotisations	autres charges
410 000.00 €	182 500.00 €	62 500.00 €

Les frais de personnel sont calculés en tenant compte des possibles remplacements d'agents.

Les autres charges sont constituées de mise à disposition de personnel, l'animateur sportif de la commune de Charmes sur Rhône pour l'école élémentaire, d'un agent assistant de prévention de la Communauté de Communes Rhône-Crussol.

L'assurance des risques statutaires (maladie, accident du travail, invalidité, décès), la médecine du travail.

Le personnel communal est composé de 17 agents (14 en équivalent temps plein) auquel s'ajoute des agents de remplacement notamment en cas de maladie.

3 agents en administratif, 4 agents au service technique, 1 agent à la bibliothèque, 2 ATSEM à l'école maternelle, 7 agents technique gèrent notamment les cantines et l'entretien des bâtiments publics (Ecoles, Maison Communale, salle de Châteaurouge...)

Chapitre 014 - Atténuations de produits

Les atténuations des produits correspondent aux fonds de péréquation verser à l'Etat.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

ce chapitre prévoit :

- le versement des indemnités des élus et leur formation ;
- les contributions aux organismes de regroupement, notamment la Fourrière animalière
- les subventions de fonctionnement aux associations, à la MJC, les TAP'S
- la participation au CCAS

Chapitre 66 - Intérêts de la dette

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement

Cette somme constitue une source de financement pour la section d'investissement.

Les recettes

Chapitre 013 : Atténuations des charges

Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie.

Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et des ventes diverses

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par

- Les paiements effectués par les familles du service cantine
- Les locations de salles
- Les redevances d'occupation du domaine public.

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Il concerne pour l'essentiel :

- Les taxes foncières et taxe d'habitation
- L'attribution de compensation suite à la fusion avec la Communauté de Communes Rhône-Crussol
- La taxe additionnelle aux droits de mutation reversée par le Département (montant connu en fin d'année)

Concernant la **fiscalité locale** :

Les taux d'imposition de la commune ne sont pas augmentés.

Une revalorisation des bases à hauteur de l'inflation constatée soit 2.2 % impactera les taxes des ménages.

	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Taxe Habitation	10.02%	10.02%	10.02%
Taxe Foncier Bâti	15.30%	15.30%	15.30%
Taxe Foncier Non Bâti	74.15%	74.15%	74.15%

Chapitre 74 : Dotations et participations

Il s'agit principalement des dotations de l'Etat.

- La dotation globale de fonctionnement
- La dotation nationale de péréquation et de solidarité
- La dotation de Solidarité Rurale

Ainsi que des compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

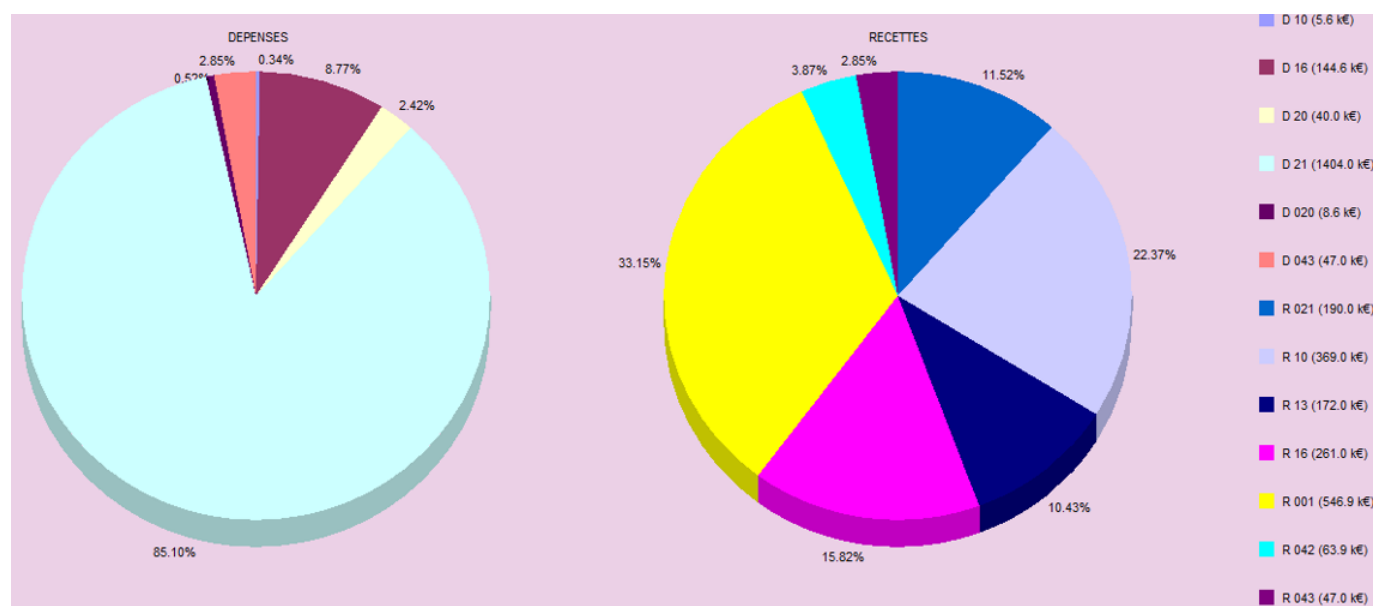
L'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations des immeubles.

La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et reserves	5 600.00
16	Emprunts et dettes assimilés	144 608.00
20	Immobilisations incorporelles	40 000.00
21	Immobilisations corporelles	1 404 000.00
020	Dépenses imprévues	8 608.64
041	Opérations patrimoniales	46 971.52
	TOTAL DEPENSES	1 649 788.16

Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et reserves	369 000.00
13	Subventions d'investissement reçues	172 000.00
16	Emprunts et dettes assimilés	261 000.00
001	Excédent d'investissement reporté	546 911.36
021	Virement de la section de fonctionnement	190 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	63 905.28
041	Opérations patrimoniales	46 971.52
	TOTAL RECETTES	1 649 788.16

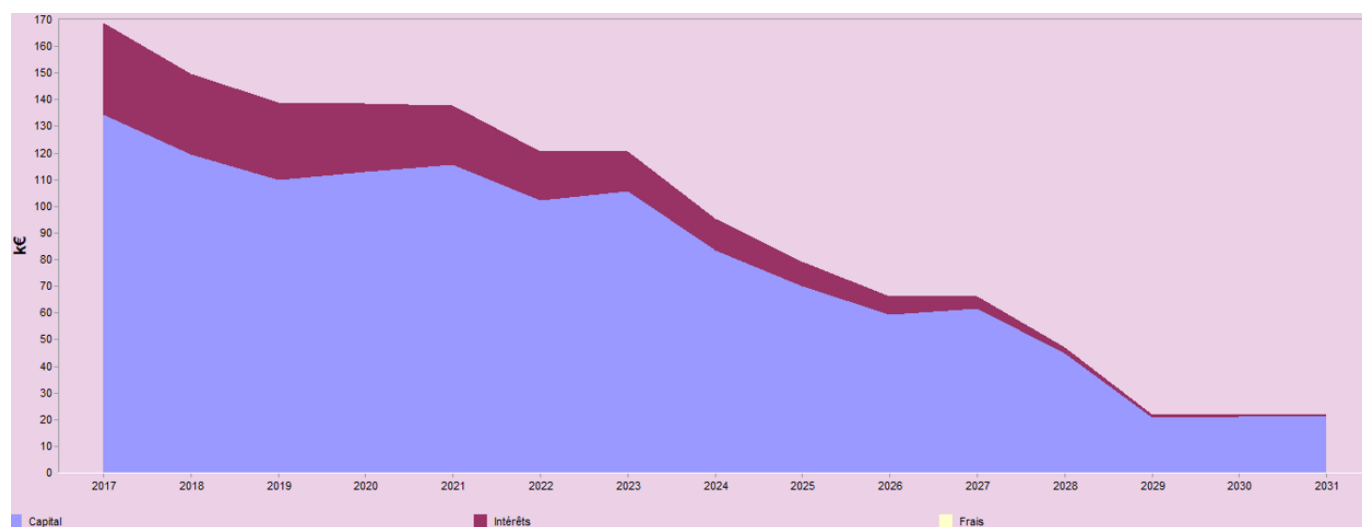


Le total de la section d'investissement du budget 2019 s'équilibre à 1 649 788.16 € en nette hausse par rapport à celui de 2018 qui s'élevait à 1 132 133.75 €.

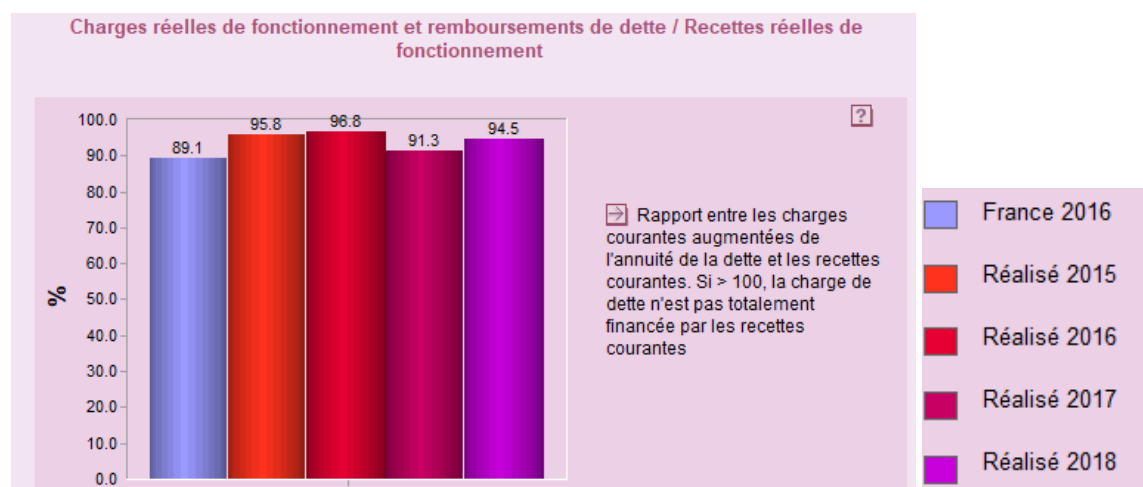
Les dépenses

Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts

La dette est constituée uniquement d'emprunts à taux fixe. En légère baisse par rapport au budget 2018. Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 s'élève à 929 407.56 €. Le capital à rembourser de l'année s'élève à 109 811.34 €.



Evolution des remboursements par année					
Année	Capital	Intérêts	Frais	Total versement	Capital restant
2017	134 368.15	34 449.83	0.00	168 817.98	1 183 206.85
2018	119 431.16	30 305.51	0.00	149 736.67	1 048 838.70
2019	109 811.34	29 366.05	0.00	139 177.39	929 407.56
2020	112 760.25	25 828.81	0.00	138 589.06	819 596.22
2021	115 819.04	22 181.64	0.00	138 000.68	706 835.97
2022	102 325.67	18 420.05	0.00	120 745.72	591 016.93
2023	105 618.00	15 127.68	0.00	120 745.68	488 691.26
2024	83 617.88	11 711.36	0.00	95 329.24	383 073.26
2025	70 037.13	9 075.92	0.00	79 113.05	299 455.38
2026	59 460.02	6 615.88	0.00	66 075.90	229 418.24
2027	61 588.47	4 487.35	0.00	66 075.82	169 958.21
2028	44 952.01	2 267.30	0.00	47 219.31	108 369.73
2029	20 860.58	843.46	0.00	21 704.04	63 417.74
2030	21 138.03	566.01	0.00	21 704.04	42 557.16
2031	21 419.13	284.87	0.00	21 704.00	21 419.13



Chapitre 20 : Immobilisation incorporelles

Il s'agit des frais relatifs à des études : sécurisation du quartier Châteaurouge, étude de solidité du pont menant aux thermes... , ainsi que du logiciel périscolaire qui permettra aux parents d'élèves de procéder par internet à l'inscription au service cantine, à la consultation, aux modifications et au paiement en ligne.

Chapitre 21 : Immobilisation corporelles

Ce chapitre regroupe :

- Les acquisitions de terrains nus ou de bâtiments
- Les réfections de bâtiments
- Les matériels, mobiliers et installations

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales

Il s'agit d'opérations d'ordre : constatation de la dette sur la participation aux travaux d'électrification et transfert du compte d'acompte au compte d'immobilisation.

Les principales opérations d'investissement prévues au BP 2019 :

- Achat du site des thermes devrait se concrétiser cette année, le compromis a été signé,
- Achat d'un terrain pour le projet de construction d'une micro-crèche et d'une école maternelle.
- Rénovation du bâtiment Maison Communale (prévu cet été)
- Rénovation de la salle de Châteaurouge,
- Aménagement du sentier pédagogique dans la forêt communale,
- Aménagement de sécurisation de la traversée de Blod sur la RD 86,
- Equipements du cimetière (jardin du souvenir et ossuaire)
- Installation de totems entrée de ville et espace commercial
- Installation de nouveaux jeux à l'aire de loisirs....

Les recettes.

Chapitre 10 : Fonds divers-Réserve

Il regroupe le FCTVA, la taxe d'aménagement et l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Un montant de 330 000 € a été affecté à l'investissement, grâce à l'épargne des dernières années.

Chapitre 13 : Subventions

Il s'agit des subventions pour les travaux de la Maison Communale, l'aménagement du sentier pédagogique, l'aménagement de sécurisation de la traversée de Blod

Le montant définitif n'est pas connu, elles ont été évaluées au minimum.

Chapitre 16 : Emprunts - dépôt et cautionnement

Il s'agit d'un montant de caution sur location de logement.

Et d'un d'emprunt prévu à hauteur de 260 000 € qui sera réalisé en fonction de l'avancement des projets.

Chapitre 021 : Virement de la section fonctionnement

Opération d'équilibre. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement.

Chapitre 42 : Amortissements

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater le montant de la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler.

Les amortissements sont comptabilisés en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Les principaux ratios du Budget

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	674,30	717,00
2	Produits des impositions directes/population	262,35	402,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	567,99	888,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	482,29	269,00
5	Encours de dette/population	406,38	722,00
6	DGF/population	59,90	158,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4290	0,4960
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,2865	0,8910
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,8491	0,3030
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,7154	0,8100